

Nations Unies
**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**

DIX-HUITIÈME SESSION

Documents officiels

**PREMIÈRE COMMISSION, 1309^e
SÉANCE**

Mardi 15 octobre 1963,
à 10 h 30



NEW YORK

SOMMAIRE

	Page
<i>Expression de sympathie aux gouvernements et aux peuples de Cuba, d'Haïti, de la Trinité et Tobago et de l'Italie à l'occasion des calamités récentes</i>	5
<i>Election du Vice-Président.</i>	5
<i>Election du Rapporteur.</i>	5
<i>Ordre de priorité des points de l'ordre du jour.</i>	5

*Président: M. C. W. A. SCHURMANN
(Pays-Bas).*

Expression de sympathie aux gouvernements et aux peuples de Cuba, d'Haïti, de la Trinité et Tobago et de l'Italie à l'occasion des calamités récentes

1. Le PRÉSIDENT, parlant au nom de la Commission, tient à exprimer sa sympathie aux populations de Cuba, d'Haïti et de la Trinité et Tobago à l'occasion des calamités dues au récent cyclone, et à la population de l'Italie à l'occasion de la catastrophe dans la vallée de la Piave.

Election du Vice-Président

2. M. BARNES (Libéria) propose d'élire au poste de vice-président M. Károly Csatorday (Hongrie), qui, par ses travaux en qualité de rapporteur à la dix-septième session, a gagné le respect et l'admiration de la Commission.

3. M. BITSIOS (Grèce) appuie cette proposition.

M. Csatorday (Hongrie) est élu vice-président par acclamation.

4. M. CSATORDAY (Hongrie) remercie les membres de la Commission de la confiance qu'ils viennent de manifester à son égard. Il espère que, dans l'accomplissement de leurs travaux, les membres de la Commission sauront faire preuve de la compréhension mutuelle et de l'esprit de coopération indispensables qui permettront de favoriser encore davantage la détente internationale.

Election du Rapporteur

5. M. DIALLO Telli (Guinée) propose d'élire au poste de rapporteur M. Fernando Volio Jiménez (Costa Rica), qui a assumé avec une grande compétence les fonctions de vice-président du Comité spécial chargé d'étudier la politique d'apartheid du Gouvernement de la République sud-africaine.

6. M. ZEA (Colombie), M. HAJEK (Tchécoslovaquie) et M. KOIRALA (Népal) appuient cette proposition.

M. Volio Jiménez (Costa Rica) est élu rapporteur par acclamation.

7. M. VOLIO JIMENEZ (Costa Rica) remercie la Commission. Il s'efforcera de faire en sorte que son rapport reflète objectivement les idées des membres de la Commission et les résultats de leurs travaux.

Ordre de priorité des points de l'ordre du jour
(A/C.1/886 et Add.1)

8. Le PRÉSIDENT attire l'attention de la Commission sur les lettres en date du 20 septembre et du 2 octobre 1963 adressées par le Président de l'Assemblée générale au Président de la Première Commission (A/C.1/886 et Add.1) et contenant la liste des questions renvoyées à la Première Commission pour examen.

9. Les conversations qu'il a eues avec un certain nombre de délégations l'ont amené à penser qu'il y a accord général entre les membres de la Commission pour que les questions de l'ordre du jour de l'Assemblée renvoyées à la Première Commission soient examinées dans l'ordre suivant: 1) point 73 de l'ordre du jour (Nécessité de suspendre d'urgence les essais nucléaires et thermonucléaires), 2) point 26 de l'ordre du jour (Question du désarmement général et complet: rapport de la Conférence du Comité des dix-huit puissances sur le désarmement), 3) point 74 de l'ordre du jour (Dénucléarisation de l'Amérique latine), 4) point 27 de l'ordre du jour (Question de la convocation d'une conférence pour la signature d'une convention sur l'interdiction de l'emploi des armes nucléaires et thermonucléaires: rapport du Secrétaire général), 5) point 84 de l'ordre du jour (Mesures à prendre, à l'échelon régional, en vue d'améliorer les relations de bon voisinage entre les Etats européens ayant des régimes sociaux et politiques différents), 6) point 28 de l'ordre du jour (Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique: a) rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique; b) rapport du Conseil économique et social (chap. VII [sect. IV]), 7) point 29 de l'ordre du jour (Question de Corée: rapport de la Commission des Nations Unies pour l'unification et le relèvement de la Corée).

10. M. OWONO (Cameroun) fait observer que les points renvoyés à la Première Commission pour examen constituent plusieurs groupes dont le plus urgent est celui qui concerne le danger nucléaire. Tenant compte de cela, il a quelques suggestions à faire sur l'ordre de priorité.

11. A l'ouverture de la présente session, toutes les délégations ont reconnu que l'Assemblée générale se réunissait dans un climat de paix et de coopération. En examinant en premier lieu le point intitulé "Nécessité de suspendre d'urgence les essais nucléaires et thermonucléaires", la Commission contribuerait à maintenir cet esprit de coopération; elle agirait ainsi dans le même sens que les trois grandes puissances qui sont à l'origine du Traité interdisant les essais

d'armes nucléaires dans l'atmosphère, l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau, que la plupart des gouvernements ont maintenant signé, et elle éviterait des polémiques qui ont caractérisé la discussion au cours des sessions antérieures. La Commission pourrait ensuite aborder la question du désarmement général et complet dans une atmosphère de sérénité et de conciliation, et aboutir peut-être à des résultats beaucoup plus substantiels que les années précédentes. La Commission pourrait ensuite examiner les deux autres questions concernant le désarmement et le danger nucléaire: elle examinerait comme troisième point "Question de la convocation d'une conférence pour la signature d'une convention sur l'interdiction de l'emploi des armes nucléaires et thermonucléaires" et comme quatrième point "Dénucléarisation de l'Amérique latine".

12. En tant que cinquième point, la Commission pourrait examiner la question intitulée "Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique". En sixième lieu, elle pourrait examiner la "Question de Corée" et, en dernier lieu, la question intitulée "Mesures à prendre, à l'échelon régional, en vue d'améliorer les relations de bon voisinage entre les Etats européens ayant des régimes sociaux et politiques différents".

13. Il ne s'agit pas là de propositions officielles; cependant, comme les questions touchant l'énergie atomique, le désarmement et la Corée sont en quelque sorte liées aux différences idéologiques qui séparent les Etats, l'ordre de priorité proposé par le Président risquerait d'entraîner une polémique plutôt que d'aboutir à un règlement.

14. M. QUAISON-SACKEY (Ghana) appuie l'ordre général proposé par le Président, mais il estime que le représentant du Cameroun a eu raison de soulever la question du groupement des questions. Il suggère que la question relative à l'espace extra-atmosphérique soit groupée avec les quatre points concernant le désarmement et la question nucléaire et que les deux questions restantes, qui ont un caractère politique, soient examinées en dernier lieu.

15. M. GEBRE-EGZY (Ethiopie) suggère que la Commission adopte l'ordre proposé par le Président, à condition que l'on intervertisse les cinquième et sixième points. Cependant, il demande instamment que les questions soient examinées séparément; la délégation éthiopienne s'oppose à ce qu'on examine ensemble deux, trois ou quatre questions.

16. Le PRÉSIDENT déclare qu'en l'absence d'objection il considérera que la Commission a convenu d'adopter l'ordre de priorité suggéré par le représentant de l'Ethiopie.

Il en est ainsi décidé.

17. Le PRÉSIDENT signale qu'un certain nombre de délégations ont suggéré qu'après l'examen du premier point concernant la suspension des essais nucléaires il serait opportun d'avoir une discussion générale unique sur les autres points relatifs au désarmement et aux questions nucléaires. Après la discussion générale, on examinerait séparément les projets de résolution relatifs à chaque point. Cette procédure

permettrait à la Commission de tenir 12 séances de moins. Le Président suggère que les représentants réfléchissent à la question; après l'examen du premier point, la Commission pourrait alors décider si les questions connexes doivent être groupées ou examinées séparément.

18. Le Président propose de demander au Secrétariat d'établir un programme chronologique des travaux de la Commission afin que les représentants puissent savoir approximativement à quelle date sera examinée telle ou telle question et préparer à temps leurs interventions et leurs projets de résolution.

19. M. DIALLO Telli (Guinée) dit que la suggestion tendant à inclure plusieurs points dans une discussion générale est très opportune et que le gain de temps ainsi réalisé serait particulièrement appréciable pour les délégations qui ont peu de représentants. Il suggère que la Commission prenne immédiatement une décision à cet égard et il prie le Président d'indiquer les points de l'ordre du jour qui feraient l'objet d'un seul débat.

20. Le PRÉSIDENT a suggéré que l'on remette la décision à plus tard parce que quelques délégations ont des réserves à formuler à l'égard de la proposition qu'il a faite. Certaines délégations ont jugé qu'il n'était pas indiqué de grouper plusieurs points dans une seule discussion et d'autres n'approuvent pas entièrement le groupement proposé. Le Président a donc jugé préférable de permettre aux représentants de se consulter à ce sujet afin d'essayer de se mettre d'accord.

21. En réponse à la question du représentant de la Guinée, le Président déclare qu'après l'examen du premier point (Nécessité de suspendre d'urgence les essais nucléaires et thermonucléaires), la Commission pourrait examiner ensemble les questions suivantes: question du désarmement général et complet, dénucléarisation de l'Amérique latine et question de la convocation d'une conférence pour la signature d'une convention sur l'interdiction de l'emploi des armes nucléaires et thermonucléaires. Toutefois, il n'y a pas accord total à ce sujet.

22. Une autre solution consisterait à examiner séparément chaque question, mais en permettant aux représentants qui le désirent d'aborder ensemble les points concernant le désarmement et les questions nucléaires au cours de la discussion générale sur le désarmement, ce qui permettrait de gagner du temps.

23. M. DIALLO Telli (Guinée) dit qu'en raison des renseignements fournis par le Président il n'insistera pas pour qu'une décision soit prise immédiatement. Il estime cependant que la question devrait être réglée avant que la Commission aborde une autre question et que la seconde suggestion du Président — à savoir la possibilité pour certains représentants de faire porter leur intervention sur plusieurs points, les autres représentants conservant la faculté d'intervenir séparément sur chaque point — ne soit envisagée que dans le cas où la première proposition ne serait pas retenue.

La séance est levée à 11 h 55.